

A background image of laboratory glassware, including a pipette and several petri dishes, with a blue and green color scheme. The image is partially obscured by a white horizontal band containing the title.

Étude des impacts économiques
du **projet OPTILAB** pour les **régions**
de **Lanaudière** et des **Laurentides**

Centrale des syndicats
du Québec



CSQ

lacsq.org

Décembre 2016



Étude des impacts économiques
du **projet OPTILAB** pour les **régions**
de **Lanaudière** et des **Laurentides**



Recherche et rédaction

Erik Bouchard-Boulianne, économiste CSQ

Assistance au traitement des données

Mélanie Renaud, technicienne en recherche sociale CSQ

Secrétariat

Dominique Masse

Révision linguistique

Martine Lauzon

Coordination du montage graphique

Johanne Boucher

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
RÉSULTATS	6
INTRODUCTION	7
PARTIE 1	
PRÉSENTATION DU PROJET OPTILAB ET DES LABORATOIRES BIOMÉDICAUX DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES	8
Le projet OPTILAB	8
La grappe Laval – Laurentides – Lanaudière	8
PARTIE 2	
DESCRIPTION SOMMAIRE DES ÉCONOMIES DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES	10
PARTIE 3	
IMPACTS ÉCONOMIQUES D’OPTILAB SUR LES ÉCONOMIES RÉGIONALES DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES	11
Description de la méthodologie utilisée	11
Les effets directs, indirects et induits	12
Le multiplicateur économique régional des Laurentides et de Lanaudière	12
La démarche utilisée pour évaluer les impacts du projet OPTILAB	13
Première étape: estimation des emplois directs et de la masse salariale touchés par OPTILAB	13
Deuxième étape: estimation des effets indirects du projet OPTILAB	16
Troisième étape: estimation des pertes nettes de revenus causées par le projet OPTILAB	17
<i>Les employées et employés habitant hors de Lanaudière et des Laurentides</i>	17
<i>Le choix de résidence du personnel transféré à Laval</i>	18
Quatrième étape: estimation des effets induits à l’aide du multiplicateur économique régional	21
Présentation des effets économiques totaux de l’implantation du projet OPTILAB pour les régions de Lanaudière et des Laurentides	22
CONCLUSION	23
ANNEXE I	24
ANNEXE II	26
ANNEXE III	28

RÉSUMÉ

Cette étude a pour objectif d'évaluer les impacts économiques du projet OPTILAB pour les régions administratives de Lanaudière et des Laurentides. Porté par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), OPTILAB est un projet de centralisation des laboratoires de biologie médicale présents actuellement au sein des établissements hospitaliers partout au Québec.

Pour les régions de Lanaudière et des Laurentides, le projet prévoit qu'une forte proportion des activités des huit laboratoires présents sur le territoire serait transférée à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, entraînant ainsi plusieurs pertes d'emplois et de revenus pour les économies de ces deux régions.

L'estimation a été réalisée en se basant sur deux scénarios de réduction de la main-d'œuvre dans les huit laboratoires des établissements de santé des deux régions. Les impacts économiques directs, indirects et induits engendrés par ces pertes d'emplois sont estimés en tenant compte du fait qu'une partie du personnel de laboratoire touché par le projet OPTILAB dans Lanaudière ou les Laurentides ferait le choix d'y demeurer résident.

RÉSULTATS

- OPTILAB causerait des pertes d'emplois directs se situant entre 100 et 112 ETC¹ (113 et 127 individus) dans les deux laboratoires de Lanaudière, et entre 118 et 156 ETC (133 et 176 individus) dans les six laboratoires des Laurentides.
- OPTILAB causerait des pertes nettes de revenus de **13,4 à 16,5 millions de dollars** pour les régions de Lanaudière et des Laurentides, ce qui représente une **perte d'environ 318 à 387 emplois** (voir le tableau I).
- Toute proportion gardée, ces effets équivalent à des pertes d'environ **1 094 à 1 321 emplois** pour la région administrative de Montréal.

TABLEAU I

Résumé des impacts économiques nets du projet OPTILAB pour les régions administratives de Lanaudière et des Laurentides, scénarios de réduction des activités de laboratoire de 57% et de 70%

	Réduction de 57% des activités de laboratoire dans les deux régions		Réduction de 70% des activités de laboratoire dans les deux régions	
	Impacts sur le revenu régional (PIB)	Impacts en termes d'emplois	Impacts sur le revenu régional (PIB)	Impacts en termes d'emplois
Lanaudière	-6 444 744 \$	-155	-7 229 681 \$	-173
Laurentides	-6 978 350 \$	-163	-9 216 687 \$	-214
Total des deux régions	-13 423 094 \$	-318	-16 446 368 \$	-387

- Les impacts économiques pour Lanaudière et les Laurentides auraient été encore plus importants si les deux régions touchées n'avaient pas été relativement proches géographiquement du lieu où les activités de laboratoire seront transférées. Dans plusieurs autres régions touchées par le projet OPTILAB, les employés et employées de laboratoire devront inévitablement quitter la région pour le nouveau lieu de travail, entraînant des pertes nettes pour les économies régionales. Cela serait clairement le cas pour l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie, la Côte-Nord et pour plusieurs secteurs en région comme à Lac-Mégantic, à Roberval ou à Dolbeau, par exemple.

1. Équivalent temps complet: une personne travaillant toute l'année à temps plein.

INTRODUCTION

L'objectif de la présente étude est d'évaluer les impacts économiques du projet OPTILAB pour les régions administratives de Lanaudière et des Laurentides². Porté par le MSSS, OPTILAB est un projet de centralisation des laboratoires de biologie médicale présents actuellement au sein des établissements hospitaliers partout au Québec.

Il existe en ce moment une centaine de laboratoires biomédicaux disséminés dans toutes les régions du Québec. Le MSSS désire concentrer les activités de ces laboratoires au sein de onze grands **laboratoires serveurs**. Une partie des activités serait maintenue au sein des laboratoires existant actuellement, mais seulement pour répondre aux besoins des urgences et des bénéficiaires hospitalisés.

Pour les régions de Lanaudière et des Laurentides, le projet prévoit qu'une forte proportion des activités des huit laboratoires présents sur le territoire serait transférée à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, entraînant ainsi plusieurs pertes d'emplois et de revenus pour les économies de ces deux régions. La présente étude vise à estimer ces pertes de revenus et d'emplois pour les deux régions.

Évidemment, les pertes d'emplois et les transferts causés par l'implantation d'OPTILAB engendreront plusieurs autres types d'impacts, tels que des impacts sur la qualité de vie des personnes touchées par les transferts, des impacts environnementaux liés potentiellement à une distance de navettage accrue, etc. Bien que réels et non négligeables, ces impacts ne sont pas considérés dans le cadre de la présente étude.

Le rapport comporte trois sections. La première présentera plus en détail le projet OPTILAB et fournira certaines informations essentielles sur les laboratoires biomédicaux de Lanaudière et des Laurentides. La seconde dressera un très bref portrait de l'économie de Lanaudière et des Laurentides. Finalement, la troisième présentera la méthodologie et l'estimation des impacts économiques d'OPTILAB pour les régions concernées.

2. Dans ce rapport, lorsque nous ferons référence aux régions des Laurentides et de Lanaudière, il s'agira des régions administratives.

PARTIE 1

PRÉSENTATION DU PROJET OPTILAB ET DES LABORATOIRES BIOMÉDICAUX DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES

Le projet OPTILAB

Les laboratoires de biologie médicale sont actuellement présents partout au Québec au sein des centres hospitaliers. Ils sont un rouage essentiel du système de santé. Le personnel y réalise toutes les analyses biologiques requises par les professionnelles et professionnels de la santé. Les échantillons proviennent des centres hospitaliers et des nombreux centres de prélèvements existant dans la plupart des CLSC du Québec. Le corps d'emploi le plus important exerçant au sein de ces laboratoires est celui de technologiste médical³. Le personnel des laboratoires est complété par des techniciennes et techniciens de laboratoire médical diplômés, des coordonnatrices et coordonnateurs techniques, des cytologistes, quelques chargées et chargés techniques de sécurité transfusionnelle, des secrétaires médicales et quelques professionnelles et professionnels.

Le projet OPTILAB vise à centraliser ces activités au sein de onze grands laboratoires appelés **laboratoires serveurs** par le MSSS. Ces onze laboratoires serveurs deviendraient le cœur de chacune des onze **grappes** de services. Ces grappes regrouperaient chacune un laboratoire serveur et plusieurs **laboratoires associés**. Une forte proportion des activités des laboratoires associés serait transférée vers les gros laboratoires serveurs. Certaines analyses continueront cependant d'être réalisées dans les laboratoires associés, essentiellement pour répondre aux besoins des urgences et des bénéficiaires hospitalisés. C'est pourquoi le MSSS soutient qu'OPTILAB n'entraînera aucune fermeture complète des laboratoires actuels. Par contre, le MSSS reconnaît que cette centralisation des activités devrait entraîner une réduction se situant entre 10 % et 20 % des effectifs des laboratoires.

La grappe Laval – Laurentides – Lanaudière

L'une des onze grappes est constituée des laboratoires des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (grappe LLL). La grappe LLL compte neuf laboratoires biomédicaux situés au sein des établissements indiqués dans le tableau II.

3. Selon les données du Secrétariat du Conseil du trésor, le réseau de la santé employait, en 2012-2013, 3 634 technologistes médicaux représentant 3 200 équivalents temps complet.

TABLEAU II

Liste des laboratoires de biologie médicale de la grappe Laval – Laurentides – Lanaudière

Laval	Laurentides	Lanaudière
Hôpital de la Cité-de-la-Santé	Hôpital de Saint-Eustache Hôpital de Saint-Jérôme Hôpital Laurentien (Sainte-Agathe) Hôpital de Mont-Laurier Centre de services de Rivière-Rouge Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil (Lachute)	Hôpital Pierre-Le Gardeur Centre hospitalier régional De Lanaudière

Source : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2016). OPTILAB, [En ligne]. [msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-et-services/optilab/laval-lanaudiere-laurentides/] (Consulté le 3 décembre 2016).

Selon les données du MSSS et des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, ces neuf laboratoires emploient actuellement 510,2 ETC et ont entraîné des dépenses de 70,3 millions de dollars en 2015-2016. Le tableau III présente quelques données essentielles sur les laboratoires de la grappe LLL.

TABLEAU III

Quelques données sur les laboratoires de biologie médicale de la grappe Laval – Laurentides – Lanaudière

	Lanaudière	Laurentides	Laval	Grappe LLL
Dépenses totales 2015-2016 (Rapports financiers CISSS)	20 862 293 \$	32 358 676 \$	17 056 036 \$	70 277 005 \$
Masse salariale 2015-2016 sans les avantages sociaux (Rapports financiers CISSS)	8 655 178 \$	12 490 452 \$	7 199 083 \$	28 344 713 \$
Effectifs en ETC (2016) (CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière)	160,8	222,3	127,1	510,2
Salaires annuels moyens des technologistes médicaux (2016-2017)	53 485 \$	53 457 \$	53 339 \$	

Sources : Rapports financiers 2015-2016 des CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, Secrétariat du Conseil du trésor, CISSS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE. Portrait préliminaire de main-d'œuvre de la grappe LLL au 15 novembre 2016 et calcul de l'auteur.

Avant de procéder à l'estimation des impacts économiques de la réduction des activités et du personnel des laboratoires associés en termes d'emplois et de revenus pour les régions concernées, il convient de dresser un bref portrait de l'économie de Lanaudière et des Laurentides. Cela permettra aussi de mettre ces impacts en perspective.

PARTIE 2

DESCRIPTION SOMMAIRE DES ÉCONOMIES DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES

Les économies de Lanaudière et des Laurentides sont plutôt diversifiées et profitent de la proximité du grand moteur économique qu'est la région de Montréal. Le tissu économique des municipalités du sud de ces régions est fortement intégré à l'économie montréalaise, et un nombre important de ses habitantes et habitants travaillent dans la métropole. De grandes entreprises, mais aussi une multitude de PME, exercent leurs activités au sein d'importants secteurs industriels, tels que la fabrication métallique, le matériel de transport, l'industrie chimique et pétrochimique ainsi que l'industrie de l'ameublement et du bois ouvré. Compte tenu des fortes populations présentes au sud des deux régions, les secteurs du commerce au détail et des services sont également très importants. Lorsque l'on s'éloigne de Montréal, plus au nord et plus à l'est, l'économie des deux régions s'appuie davantage sur le tourisme, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire.

Parmi les plus importants employeurs privés des deux régions, on compte notamment pour Lanaudière: Olymel, Bridgestone Canada inc., Kruger inc., General Dynamics, Groupe ADF inc.; et pour les Laurentides: Bell Helicopter, Bombardier Aéronautique, L-3 MAS, Les entreprises Rolland inc., Nova Bus, Paccar du Canada ltée.

Malgré tout, c'est dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'enseignement que l'on trouve les plus importants employeurs de ces régions. À titre d'exemple, le CISSS de Lanaudière compte plus de 11 000 employés; la Commission scolaire des Affluents, près de 5 500 employés; la Commission scolaire des Samares, plus de 4 000 employés; le CISSS des Laurentides, environ 14 000 employés; la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, plus de 11 000 employés; et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, plus de 7 000 employés.

Le tableau IV présente quelques données générales sur l'économie des deux régions. On y note que la rémunération annuelle moyenne est d'environ 41 700 \$ pour Lanaudière et de 43 200 \$ pour les Laurentides. Cela nous permet de constater que la rémunération annuelle moyenne d'environ 53 500 \$, pour les emplois mis en péril par OPTILAB dans les laboratoires des deux régions, dépasse largement la moyenne régionale (de 24 % supérieure).

TABLEAU IV

Données générales sur les économies de Lanaudière et des Laurentides

	Lanaudière	Laurentides
Population (2014)	492 360	586 163
PIB (2014) (en millions)	12 062 \$	18 081 \$
PIB par habitant (2014)	24 498 \$	30 847 \$
Rémunération annuelle moyenne (2015)	41 735 \$	43 181 \$
Nombre d'emplois (2015)	254 900	311 800

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). *Comparaisons interrégionales*, [En ligne]. [stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/comp_inter_index.htm] (Consulté le 22 novembre 2016).

PARTIE 3

IMPACTS ÉCONOMIQUES D'OPTILAB SUR LES ÉCONOMIES RÉGIONALES DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES

Dans cette partie, nous évaluons les impacts économiques potentiels, en termes de pertes d'emplois et de revenus (PIB), de l'implantation du projet OPTILAB sur les économies régionales de Lanaudière et des Laurentides.

Description de la méthodologie utilisée

Il existe diverses méthodes pour évaluer les impacts économiques d'un projet. L'une des plus fréquemment utilisées au Québec consiste à simuler l'effet d'une hausse ou d'une baisse d'une dépense à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)⁴. Ce modèle simule l'interaction entre tous les secteurs d'activité de l'économie québécoise et permet de calculer les retombées économiques d'une dépense particulière. L'une des limites du modèle de l'ISQ est qu'il ne régionalise pas les retombées, ce qui le rend difficile à utiliser pour les études qui visent à évaluer les retombées économiques régionales.

4. Pour plus d'informations sur cette méthode, consulter la section **Études d'impact économique** sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec à stat.gouv.qc.ca/produits-services/etudes-impact-economique.html.

La plupart des études d'impacts économiques régionales utilisent donc la méthode du multiplicateur économique régional (MER) qui repose sur la théorie de la base économique régionale. On décrit cette théorie de la façon suivante :

La théorie de la base économique répartit les activités économiques d'une région en deux grands secteurs: le secteur basique (B) qui comprend les activités qui amènent de l'argent neuf dans la région (demande exogène) et le secteur non basique qui inclut les activités répondant à une demande régionale (demande endogène)⁵.

Ainsi, toute activité qui apporte de l'argent frais en région sera considérée comme basique. C'est le cas des industries manufacturières exportatrices qui sont installées en région ainsi que des services publics, tels que l'enseignement, les services de santé et les services sociaux, puisque ceux-ci sont financés de l'extérieur de la région.

Les effets directs, indirects et induits

Toute analyse d'impacts économiques doit d'abord estimer les effets directs et indirects du projet à l'étude. Les effets directs sont les impacts directement attribuables à la hausse ou à la réduction d'une dépense initiale dans le secteur d'activité touché. Les effets indirects sont les impacts attribuables à la demande haussée ou réduite de biens et de services dans d'autres secteurs d'activité, notamment auprès des fournisseurs.

Les impacts directs et indirects entraînent également des augmentations ou des réductions additionnelles de revenus et d'emplois dans les régions concernées. C'est ce qu'on appelle les impacts induits. Les revenus et les emplois induits sont générés parce qu'une partie des revenus directs et indirects d'un projet ou d'une dépense (dans le cas qui nous occupe, l'existence des laboratoires) est « réinjectée dans l'économie sous forme de nouvelles dépenses de biens et de services. Les dépenses deviendront en partie des revenus pour d'autres agents économiques qui en utiliseront à leur tour une fraction pour des nouvelles dépenses et ainsi de suite. Les effets induits sont constitués par la somme de cette succession de dépenses et seront estimés par le calcul du multiplicateur économique régional⁶».

Le multiplicateur économique régional des Laurentides et de Lanaudière

Certaines études d'impacts économiques procèdent à l'estimation du MER⁷, mais la plupart se réfèrent aux travaux du professeur Yves Dion, qui a estimé en 2000 le MER de toutes les régions administratives du Québec⁸. Pour la présente étude, nous utiliserons le MER de 1,45 calculé par le professeur Dion pour les régions administratives de Lanaudière et des Laurentides.

5. DION, Yves (2000). *Retombées économiques régionales découlant de la pratique des activités liées à la pêche sportive au Québec en 1995*, Rapport de recherche remis à la Société de la faune et des parcs du Québec, p. 15.

6. BOURRET, Denis (1988). *Retombées économiques régionales: Guide de l'usager*, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 25 p.

7. Voir par exemple HANEL, Petr (2005). *Effets économiques du Pôle universitaire de Sherbrooke, 2003-2004*, [En ligne], 92 p. [pole.usherbrooke.ca/fileadmin/sites/pole/documents/rapport_pole_2003_2004.pdf].

8. DION, Yves (2000). *Retombées économiques régionales découlant de la pratique des activités liées à la pêche sportive au Québec en 1995*, Rapport de recherche remis à la Société de la faune et des parcs du Québec, 92 p.

La démarche utilisée pour évaluer les impacts du projet OPTILAB

La démarche que nous utilisons comporte quatre étapes. Dans les deux premières étapes, nous estimons combien d'emplois seront touchés par le projet OPTILAB dans Lanaudière et les Laurentides, c'est-à-dire combien d'emplois directs et indirects risquent de disparaître dans les huit laboratoires associés situés dans ces deux régions.

Cependant, puisque les emplois directs perdus dans les deux régions ne seront pas tous éliminés, mais qu'une forte proportion sera transférée à Laval, la troisième étape consiste à estimer la proportion des employées et employés de laboratoire qui feront le choix de quitter Lanaudière et les Laurentides afin de se rapprocher de leur nouveau lieu de travail à Laval.

Bien qu'approximative, cette estimation est essentielle puisque les retombées économiques régionales dépendent moins du lieu de travail que du lieu de résidence d'une personne. Ainsi, une personne habitant Lanaudière, mais travaillant à Montréal, amène de l'argent frais pour la région de Lanaudière et fait donc partie de la base économique de cette région.

Finalement, la quatrième et dernière étape consiste, à l'aide du MER, à estimer les effets induits découlant des effets directs et indirects.

Première étape : estimation des emplois directs et de la masse salariale touchés par OPTILAB

Au début du mois de décembre 2016, le CISSS de Lanaudière a présenté aux représentants syndicaux du STPL-Bouclier regroupés-CSQ le portrait préliminaire du plan de main-d'œuvre pour la grappe LLL. Le tableau V présente les effectifs actuels en ETC ainsi que les prévisions d'effectifs une fois la centralisation complétée à l'horizon de 2020. On note que, globalement pour les régions de Lanaudière et des Laurentides, 218,3 ETC disparaîtraient, soit une réduction de 57 % de la main-d'œuvre des laboratoires associés. Les prévisions de réduction sont nettement plus importantes pour la région de Lanaudière avec une baisse prévue de la main-d'œuvre de 62,4 % alors qu'elle se situe à 53 % dans les Laurentides.

Selon les données du Conseil du Trésor, il y aurait environ 1,13 individus en emploi dans les laboratoires pour chaque ETC⁹. Ainsi, selon les prévisions des CISSS de la grappe LLL, le projet OPTILAB supprimerait environ 246 emplois dans les régions de Lanaudière et des Laurentides. La majeure partie de ces emplois est constituée de technologistes médicaux.

9. Cela s'explique par le fait que certains employés et employées ne travaillent pas à temps plein.

TABLEAU V

Portrait des effectifs de la grappe LLL avant et après l'implantation du projet OPTILAB selon les prévisions des CISSS de la grappe LLL

Régions et installations	Nombre d'ETC selon les heures travaillées (2016)	Nombre d'ETC après la réorganisation (2020)	Différence en ETC	Différence en %
Laurentides				
Hôpital de Saint-Jérôme	116,6	43,6	-73	-62,6 %
Hôpital de Saint-Eustache	58,8	27,3	-31,5	-53,6 %
Hôpital Laurentien (Sainte-Agathe)	17,2	11,1	-6,1	-35,5 %
Hôpital de Mont-Laurier	14,5	10,7	-3,8	-26,2 %
Centre de services de Rivière-Rouge	5,3	4,6	-0,7	-13,2 %
Lachute	9,9	7,1	-2,8	-28,3 %
Lanaudière				
Joliette	71,6	27,4	-44,2	-61,7 %
Le Gardeur	89,2	33	-56,2	-63,0 %
Laval				
Cité-de-la-Santé	127,1	296,2	169,1	133,0 %
Total Laurentides	222,3	104,4	-117,9	-53,0 %
Total Lanaudière	160,8	60,4	-100,4	-62,4 %
Total Laurentides et Lanaudière	383,1	164,8	-218,3	-57,0 %

Source: CISSS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE. Portrait préliminaire de main-d'œuvre de la grappe LLL au 15 novembre 2016.

Les chiffres de ce plan de main-d'œuvre prévisionnel de la grappe LLL nous apparaissent plutôt conservateurs. Selon les informations données par le MSSS concernant le projet OPTILAB, les seules activités de laboratoire qui ne seraient pas transférées aux laboratoires serveurs (dans notre cas celui de Laval) sont celles requises pour les soins donnés à l'urgence et aux patients hospitalisés.

Nous avons analysé plus en détail le cas du Centre hospitalier régional De Lanaudière (CHRDL) situé à Joliette, pour lequel nous avons des données précises sur le personnel du laboratoire de biologie médicale¹⁰. Si les seules activités de laboratoire maintenues au CHRDL de Joliette sont celles requises pour les soins donnés à l'urgence et aux patients hospitalisés, nous estimons les besoins de ressources humaines pour ces activités à seize postes, soit trois postes de nuit, trois postes de soir, quatre postes de jour plus deux postes chacun pour les départements de microbiologie et de pathologie ainsi qu'un poste de chef d'équipe et un de secrétaire médicale. Ainsi, sur les 56 postes actuellement existants au laboratoire du CHRDL, environ 40 postes disparaîtraient soit pour être transférés à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, soit pour être simplement éliminés. Cette réduction représente une diminution de 71,4% de la main-d'œuvre du laboratoire du CHRDL.

Nous posons l'hypothèse que la mise en œuvre du projet OPTILAB pourrait entraîner une proportion semblable de réduction de la main-d'œuvre pour les sept autres laboratoires associés de Lanaudière et des Laurentides. Ce scénario nous apparaît plus conforme à l'objectif annoncé dans le cadre du projet OPTILAB et potentiellement plus près de ce qui risque de se produire dans les laboratoires médicaux de Lanaudière et des Laurentides.

En conséquence, nous baserons nos calculs des impacts directs sur **deux scénarios de réduction des emplois et de la masse salariale** dans les laboratoires associés des deux régions.

Le premier scénario est celui présenté par les CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière dans le plan de main-d'œuvre prévisionnel de la grappe LLL. Pour ce scénario, nous utilisons les réductions d'effectif prévues au plan de main-d'œuvre de l'employeur, soit 62,4% pour Lanaudière et 53% pour les Laurentides, et appliquons ces taux de réduction sur les masses salariales 2015-2016 de ces régions (tableau III), le tout majoré de 1,5%¹¹.

10. Les données concernant les effectifs nous ont été fournies par le STPL-Bouclier regroupés-CSQ qui représente le personnel de ce laboratoire de biologie médicale.

11. Le 1^{er} avril 2016, la masse salariale de l'ensemble du secteur public a augmenté de 1,5%. Nous avons donc ajusté la masse salariale des laboratoires biomédicaux pour refléter la situation de 2016-2017.

Le second scénario est celui d'une diminution globale d'environ 70 % du nombre d'ETC et de la masse salariale dans tous les laboratoires associés des deux régions.

Nous présentons les effets de ces deux scénarios dans le tableau VI.

TABLEAU VI

Emplois directs et masse salariale touchés par le projet OPTILAB dans Lanaudière et les Laurentides, scénarios de réduction de 57 % et de 70 %

	Effets d'une réduction globale de 57 % de la masse salariale des laboratoires associés		Effets d'une réduction globale de 70 % de la masse salariale des laboratoires associés	
	Lanaudière	Laurentides	Lanaudière	Laurentides
Pertes d'emplois en ETC	100,4	117,9	112,6	155,6
Pertes d'emplois en nombre d'individus	113	133	127	176
Réduction de la masse salariale	5 481 844 \$	6 719 239 \$	6 149 504 \$	8 874 466 \$

Sources: Rapports financiers 2015-2016 des CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, CISSS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE. *Portrait préliminaire de main-d'œuvre de la grappe LLL au 15 novembre 2016* et calcul de l'auteur.

Deuxième étape: estimation des effets indirects du projet OPTILAB

Les effets indirects sont les impacts attribuables à la demande haussée ou réduite de biens et de services dans d'autres secteurs d'activité, notamment auprès des fournisseurs.

Les rapports financiers 2015-2016 des CISSS de Lanaudière et des Laurentides nous apprennent que les dépenses de fournitures pour l'ensemble des laboratoires des deux régions totalisent un peu plus de 19 millions. Ces rapports fournissent peu de détails sur la nature de ces dépenses, ce qui limite grandement l'évaluation de la part qui serait faite en région.

Cependant, les rapports financiers nous permettent de voir qu'une partie substantielle de ces dépenses de fournitures sont faites pour l'achat de produits chimiques et de réactifs servant aux analyses de laboratoire. Ainsi, pour le CISSS de Lanaudière, plus de 80 % des dépenses de fournitures servent à l'achat de ces produits¹². Selon toute probabilité, ces produits sont achetés à l'extérieur des Laurentides et de Lanaudière et, en conséquence, ne peuvent être considérés comme générant des effets indirects en région.

12. Un montant de 5,853 millions de dollars sur un total de 7,325 millions de dollars en achat de fournitures.

Aussi, en l'absence d'information plus détaillée sur les autres dépenses des laboratoires associés¹³, nous avons fait l'hypothèse très conservatrice et peu probable que le projet OPTILAB ne générerait aucun effet indirect (pertes d'emplois et de revenus) sur l'économie des deux régions. Cela risque évidemment d'engendrer une sous-estimation des effets économiques du projet OPTILAB, mais nous avons fait ce choix en raison de l'absence de données fiables sur les dépenses de laboratoire autres que salariales.

Troisième étape: estimation des pertes nettes de revenus causées par le projet OPTILAB

Le transfert de personnel des établissements de Lanaudière et des Laurentides vers Laval ne signifie pas automatiquement une perte économique nette pour ces régions. En effet, contrairement aux employés et employés des laboratoires de l'Abitibi-Témiscamingue qui seraient transférés à Montréal, ceux des laboratoires de Lanaudière et des Laurentides transférés à Laval pourraient faire le choix de demeurer résidents dans leur région d'origine. Cette décision n'engendrerait alors qu'un impact limité pour les deux régions. Ainsi, pour estimer adéquatement l'impact d'OPTILAB, nous devons prendre en considération la décision des travailleuses et travailleurs de quitter ou non Lanaudière ou les Laurentides.

Les employées et employés habitant hors de Lanaudière et des Laurentides

Avant d'aborder plus en détail cet aspect du choix de résidence, nous devons d'abord soustraire 90 % de la masse salariale des individus habitant actuellement à l'extérieur de la région¹⁴. Cela s'avère nécessaire puisque ces emplois ne font pas partie de la base économique actuelle de Lanaudière et des Laurentides.

Les données disponibles concernant la région de Lanaudière nous indiquent que seulement deux employés occupant un poste sur les 56 du laboratoire du CHRDL habitent à l'extérieur de Lanaudière. Pour l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, 21 employées et employés techniques du laboratoire sur les 97 détenteurs de poste ou sur la liste de rappel habitent à l'extérieur de la région¹⁵. Nous émettons l'hypothèse qu'une proportion importante de ces 21 employés habitant hors région fait partie de la liste de rappel. Aussi, il appert que plusieurs de ces employées et employés résidant hors région habitent en fait dans la région voisine (les Laurentides pour des gens travaillant dans Lanaudière et vice-versa).

En conséquence, nous estimons que, globalement, un maximum de 5 % des employées et employés des laboratoires associés de Lanaudière et des Laurentides détenant un poste habitent en dehors de ces deux régions.

13. En excluant les dépenses salariales et les réactifs et produits chimiques, les autres dépenses totalisent tout de même 6,9 millions de dollars pour les laboratoires associés.

14. Cette part de 90 % de la masse salariale du personnel habitant à l'extérieur des régions à l'étude est considérée comme une fuite pour l'économie régionale.

15. La plus grande proximité de cet hôpital avec les régions de Laval et de Montréal explique ce nombre plus élevé.

Le choix de résidence du personnel transféré à Laval

La réaction des employées et employés qui seraient transférés à Laval concernant leur choix de résidence est très difficile à prévoir. En plus de la distance et du temps de transport vers le travail, le choix du lieu de résidence d'un individu dépend d'un grand nombre d'autres facteurs: le lieu de travail de la conjointe ou du conjoint, la présence et l'âge des enfants (école ou garderie), le fait qu'il soit propriétaire ou non de sa résidence, etc. Il est donc hasardeux de tenter de prévoir ce que feront à court terme les centaines d'employées et employés travaillant dans les laboratoires de Lanaudière et des Laurentides qui seraient transférés à Laval. Cependant, nous savons que la distance entre le lieu de résidence et de travail est un facteur crucial.

L'enquête Origine-Destination (OD) 2013 de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)¹⁶ nous donne une très bonne idée des déplacements effectués pour le travail dans la grande région métropolitaine. À partir des délimitations territoriales de cette étude, nous avons calculé le pourcentage des déplacements vers Laval ayant comme origine diverses régions et municipalités de Lanaudière. Nous avons séparé la région de Lanaudière en deux, soit les municipalités à proximité de Laval et les municipalités éloignées (plus de 40 km). Le tableau VII présente le nombre et la répartition, selon l'origine, des déplacements vers une destination de travail à Laval.

16. AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (2015). *Enquête OD 2013*, [En ligne]. [amt.qc.ca/fr/a-propos/portrait-mobilite/enquete-od-2013].

TABLEAU VII

Nombre et répartition des déplacements ayant Laval comme destination de travail

Secteurs d'origine	Destination Laval		Distance Origine - Cité-de-la-Santé (en km)
	En nombre de déplacements	En %	
Montréal	24 624	20,1%	
Laval	57 362	46,8%	
Rive-Sud	3 750	3,1%	
Laurentides	23 912	19,5%	
602 - Joliette	347	0,3%	66,9
601 - Lavaltrie/Lanoraie	81	0,1%	61,1
612 - L'Assomption	901	0,7%	46,0
671 - Saint-Lin/Saint-Calixte/ Sainte-Julienne	1 201	1,0%	54,1
672 - Saint-Jacques et autres	199	0,2%	51,4
673 - Rawdon	151	0,1%	60,8
611 - Repentigny	1 048	0,9%	35,2
621 - Terrebonne (Lachenaie)	1 212	1,0%	30,9
622 - Terrebonne	4 188	3,4%	15,0
623 - Mascouche	2 492	2,0%	27,6
624 - La Plaine	1 091	0,9%	27,8
Sous-total autre que Lanaudière	109 648	89,5%	
Sous-total Lanaudière	12 912	10,5%	
Sous-total Lanaudière éloignée	2 882	2,4%	
Sous-total Lanaudière à proximité	10 030	8,2%	
Total	122 559	100,0%	

Source : AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (2015). *Enquête Origine-Destination 2013*, Matrice par secteurs municipaux, [En ligne]. [amt.qc.ca/fr/a-propos/portrait-mobilite/enquete-od-2013].

Les données du tableau VII montrent que les individus travaillant à Laval habitent surtout à Laval (46,8%), à Montréal (20,1%) et dans les Laurentides (19,5%). Seulement 10,5% habitent dans la région de Lanaudière, soit 8,2% dans les municipalités à proximité de Laval et 2,4% dans les municipalités plus éloignées.

Aussi, parmi l'ensemble des habitantes et habitants de Lanaudière, à l'exclusion de la MRC de Matawinie, 43,6% se déplacent pour le travail vers Laval ou Montréal. Ces pourcentages sont de 24,7% pour ceux qui habitent dans les municipalités éloignées de Laval et de 55,1% pour ceux qui habitent dans les municipalités à proximité de Laval.

Les proportions pour les Laurentides sont du même ordre. Parmi l'ensemble des habitantes et habitants du sud des Laurentides (jusqu'à Saint-Sauveur et Sainte-Adèle environ), 40% se déplacent pour le travail vers Laval ou Montréal. Ces pourcentages varient cependant beaucoup en fonction de l'éloignement de l'île de Montréal. Ils sont par exemple de 18,1% pour celles et ceux qui habitent à Saint-Jérôme ou de 11,6% pour les habitantes et habitants de Lachute. Ils grimpent jusqu'à près de 50% pour ceux qui habitent dans les municipalités à proximité de Laval (Sainte-Thérèse, Blainville ou Rosemère, par exemple)¹⁷.

Ces données de l'enquête de l'AMT et les informations qu'elle nous donne sur les lieux de résidence et de travail nous permettent de considérer ces choix comme reflétant l'équilibre de long terme pour les individus travaillant à Laval et ceux demeurant dans Lanaudière et les Laurentides.

Aussi, les informations que nous détenons concernant le lieu de résidence des employées et employés des laboratoires du CHRDL à Joliette et de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur montrent que, sur les 145 personnes domiciliées dans la région, 96 habitent des municipalités éloignées de Laval (66%) et 49 des municipalités à proximité de cette ville (34%) (voir les deux cartes présentées à l'annexe II).

À la lumière de ces données, nous estimons raisonnable de croire qu'à long terme, parmi les employées et employés des laboratoires de Lanaudière transférés à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, seulement 10% de ceux habitant des municipalités éloignées de Laval et 25% de ceux habitant à proximité demeureraient dans Lanaudière. Les autres quitteraient la région pour s'établir plus près de leur lieu de travail.

N'ayant pas accès à des données précises sur les lieux de résidence des employées et employés des laboratoires associés des Laurentides, nous estimons que 25% de ceux transférés à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé resteraient en région et feraient la navette entre Laval et leur résidence dans les Laurentides.

Le tableau VIII résume les impacts directs du projet OPTILAB dans Lanaudière et les Laurentides une fois pris en compte les ajustements requis pour les employées et employés habitant hors région et la décision concernant le lieu de résidence des individus qui seraient transférés à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé¹⁸.

17. Pour plus de détails sur ces données, voir les deux tableaux présentés à l'annexe I.

18. Les chiffres détaillés sont présentés à l'annexe III.

TABEAU VIII

Détails des impacts directs du projet OPTILAB dans Lanaudière et les Laurentides, scénarios de réduction de 57 % et de 70 %

	Effets d'une réduction globale de 57 % de la masse salariale des laboratoires associés		Effets d'une réduction de 70 % de la masse salariale des laboratoires associés	
	Lanaudière	Laurentides	Lanaudière	Laurentides
Pertes d'emplois directs (en nombre d'individus ajusté pour ceux habitant hors région et pour le choix de résidence du personnel transféré à Laval)	92	95	103	125
Pertes de revenus directs (perte de masse salariale nette, c'est-à-dire ajustée pour les employées et employés habitant hors région et pour le choix de résidence du personnel transféré à Laval)	4 444 651 \$	4 812 655 \$	4 985 987 \$	6 356 336 \$

Sources: Rapports financiers 2015-2016 des CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, CISSS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE. Portrait préliminaire de main-d'œuvre de la grappe LLL au 15 novembre 2016 et calcul de l'auteur.

Quatrième étape: estimation des effets induits à l'aide du multiplicateur économique régional

Selon le scénario retenu, l'implantation du projet OPTILAB entraînerait une réduction des revenus directs se situant entre 4,4 et 5,0 millions de dollars pour Lanaudière et entre 4,8 et 6,4 millions de dollars pour les Laurentides (tableau VIII). Puisqu'une bonne partie de ces revenus directs sont dépensés en région, ils génèrent une activité économique additionnelle, estimée à l'aide du MER (1,45), se situant entre 4,2 et 5,1 millions de dollars. Lorsque nous divisons ces nouveaux revenus par la rémunération annuelle moyenne québécoise dans le secteur du commerce au détail (31 993 \$)¹⁹, nous pouvons donc estimer que les emplois induits qui seraient perdus à la suite de l'implantation du projet OPTILAB se situeraient entre 63 et 70 pour Lanaudière et entre 68 et 89 pour les Laurentides, selon le scénario retenu.

19. Nous utilisons la rémunération moyenne du secteur du commerce au détail puisque c'est surtout dans ce secteur que sont dépensés les flux de revenus générés par l'existence des laboratoires en région. Cette donnée provient de l'Institut de la statistique du Québec pour l'année 2015: stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/remuneration_hebdomadaire.html. Les données sur la rémunération hebdomadaire moyenne par secteur d'activité ne sont pas disponibles au niveau régional.

Présentation des effets économiques totaux de l'implantation du projet OPTILAB pour les régions de Lanaudière et des Laurentides

Le tableau IX résume l'ensemble des impacts économiques de l'implantation du projet OPTILAB pour les régions de Lanaudière et des Laurentides en termes de retombées économiques négatives et d'emplois perdus. Globalement, Lanaudière subirait des pertes de revenus entre 6,4 et 7,2 millions de dollars, représentant entre 155 et 173 emplois. La région des Laurentides perdrait entre 7,0 et 9,2 millions de dollars, ce qui équivaut à environ 163 et 214 emplois.

TABLEAU IX

Résumé des impacts économiques totaux du projet OPTILAB pour les régions de Lanaudière et des Laurentides, scénarios de réduction de 57% et de 70%

	Réduction globale de 57% des activités de laboratoire dans les deux régions		Réduction globale de 70% des activités de laboratoire dans les deux régions	
	Impacts sur le revenu régional (PIB)	Impacts en termes d'emplois	Impacts sur le revenu régional (PIB)	Impacts en termes d'emplois
Lanaudière				
Impacts directs	-4 444 651 \$	-92	-4 985 987 \$	-103
Impacts indirects	0 \$	0	0 \$	0
Impacts induits (MER* : 1,45)	-2 000 093 \$	-63	-2 243 694 \$	-70
Total	-6 444 744 \$	-155	-7 229 681 \$	-173
Laurentides				
Impacts directs	-4 812 655 \$	-95	-6 356 336 \$	-125
Impacts indirects	0 \$	0	0 \$	0
Impacts induits (MER* : 1,45)	-2 165 695 \$	-68	-2 860 351 \$	-89
Total	-6 978 350 \$	-163	-9 216 687 \$	-214
Total des deux régions				
Impacts directs	-9 257 306 \$	-187	-11 342 323 \$	-228
Impacts indirects	0 \$	0	0 \$	0
Impacts induits	-4 165 788 \$	-131	-5 104 045 \$	-159
Total	-13 423 094 \$	-318	-16 446 368 \$	-387

* Multiplicateur économique régional estimé par Yves Dion (pour plus de détails, voir la note 8).

Sources: Rapports financiers 2015-2016 des CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, CISSS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE. Portrait préliminaire de main-d'œuvre de la grappe LLL au 15 novembre 2016 et calcul de l'auteur.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif d'évaluer les impacts économiques du projet OPTILAB pour les régions administratives de Lanaudière et des Laurentides. Cette estimation a été réalisée en évaluant combien d'emplois seraient perdus dans les huit laboratoires des établissements de santé des deux régions et en estimant les impacts économiques directs, indirects et induits engendrés par ces pertes d'emplois, tout en tenant compte du fait qu'une partie des employées et employés de laboratoire touchés par le projet OPTILAB feraient le choix de demeurer résidents de Lanaudière ou des Laurentides.

Nous avons retenu deux scénarios de réduction de la main-d'œuvre, soit une réduction globale de 57 % des emplois dans les laboratoires de Lanaudière et des Laurentides basée sur le plan préliminaire de main-d'œuvre des CISSS de la grappe LLL et un scénario de réduction de 70 % des emplois basé sur le cas du CHRDL de Joliette et sur les objectifs du projet OPTILAB.

Nous avons estimé qu'**OPTILAB causerait des pertes d'emplois directs se situant entre 100 et 112 ETC (113 et 127 individus) dans les deux laboratoires de Lanaudière, et entre 118 et 156 ETC (133 et 176 individus) dans les six laboratoires des Laurentides.**

Dans le calcul des impacts économiques nets de ces pertes d'emplois de laboratoire, nous avons tenu compte du fait que certains employés et employées habitent actuellement en dehors des deux régions, et que certains résidant actuellement dans l'une des deux régions continueraient d'y résider malgré leur transfert vers Laval, en raison de la proximité géographique de ces régions.

Globalement, **l'impact économique du projet OPTILAB causerait des pertes estimées atteignant entre 13,4 et 16,5 millions de dollars pour les régions de Lanaudière et des Laurentides, ce qui représente une perte se situant entre 318 et 387 emplois pour les deux régions.**

Pour mettre ces chiffres en perspective, c'est comme si la région administrative de Montréal perdait entre 1 094 et 1 321 emplois. Il s'agit clairement d'un impact économique fort important.

Mentionnons finalement que les impacts économiques auraient été plus importants, n'eût été le fait que les deux régions touchées sont relativement proches géographiquement du lieu où les activités de laboratoire seront transférées. Dans plusieurs autres régions touchées par le projet OPTILAB, les employées et employés de laboratoire devront inévitablement quitter la région vers le nouveau lieu de travail, entraînant des pertes nettes pour les économies régionales. Cela serait clairement le cas pour l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie, la Côte-Nord et pour plusieurs secteurs en région comme à Lac-Mégantic, à Roberval ou à Dolbeau, par exemple.

ANNEXE I

Nombre et répartition des déplacements pour le travail ayant les municipalités de Lanaudière comme origine

Secteurs d'origine	Destinations					
	Montréal	Laval	Rive-Sud	Laurentides	Lanaudière	Total destinations
602 - Joliette	1 747 9,1%	347 1,8%	264 1,4%	157 0,8%	16 703 86,9%	19 218 100%
601 - Lavaltrie/ Lanoraie	1 701 28,7%	81 1,4%	100 1,7%	72 1,2%	3 965 67,0%	5 919 100%
612 - L'Assomption	3 984 33,0%	901 7,5%	370 3,1%	295 2,4%	6 516 54,0%	12 066 100%
611 - Repentigny	18 323 53,1%	1 048 3,0%	1 328 3,8%	639 1,9%	13 181 38,2%	34 518 100%
621 - Terrebonne (Lachenaie)	6 098 50,6%	1 212 10,1%	284 2,4%	635 5,3%	3 814 31,7%	12 043 100%
622 - Terrebonne	7 921 37,1%	4 188 19,6%	274 1,3%	2 609 12,2%	6 385 29,9%	21 376 100%
623 - Mascouche	5 643 35,3%	2 492 15,6%	221 1,4%	1 155 7,2%	6 475 40,5%	15 985 100%
624 - La Plaine	3 290 35,3%	1 091 11,7%	78 0,8%	940 10,1%	3 923 42,1%	9 323 100%
671 - Saint-Lin/ Saint-Calixte/ Sainte-Julienne	2 902 23,6%	1 201 9,8%	147 1,2%	1 388 11,3%	6 643 54,1%	12 281 100%
672 - Saint-Jacques et autres	301 8,3%	199 5,5%	61 1,7%	49 1,4%	3 024 83,2%	3 634 100%
673 - Rawdon	352 11,8%	151 5,1%	65 2,2%	111 3,7%	2 293 77,1%	2 972 100%
Total Lanaudière comme origine	52 265 35,0%	12 912 8,6%	3 191 2,1%	8 050 5,4%	72 926 48,8%	149 344 100%
Total Lanaudière éloignée (601, 602, 612, 671, 672 et 673)	10 986 19,6%	2 882 5,1%	1 006 1,8%	2 072 3,7%	39 144 69,8%	56 090 100%
Total Lanaudière à proximité (611, 621, 622, 623 et 624)	41 275 44,3%	10 030 10,8%	2 185 2,3%	5 977 6,4%	33 777 36,2%	93 244 100%

Source : AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (2015). *Enquête Origine-Destination 2013*, Matrice par secteurs municipaux, [En ligne]. [amt.qc.ca/fr/a-propos/portrait-mobilite/enquete-od-2013].

Nombre et répartition des déplacements pour le travail ayant les municipalités des Laurentides comme origine

Secteurs d'origine	Destinations					Total destinations
	Montréal	Laval	Rive-Sud	Laurentides	Lanaudière	
631 - Saint-Eustache	6 310 35,9%	3 691 21,0%	131 0,7%	156 0,9%	7 299 41,5%	17 587 100%
632 - Deux-Montagnes	3 753 49,1%	910 11,9%	70 0,9%	127 1,7%	2 791 36,5%	7 651 100%
633 - Oka	5 477 39,8%	2 253 16,4%	76 0,6%	338 2,5%	5 628 40,9%	13 772 100%
641 - Boisbriand	3 417 31,3%	1 925 17,6%	114 1,0%	390 3,6%	5 071 46,5%	10 917 100%
642 - Sainte-Thérèse	3 204 30,5%	1 961 18,7%	168 1,6%	305 2,9%	4 863 46,3%	10 501 100%
643 - Blainville	6 880 33,1%	3 377 16,2%	82 0,4%	784 3,8%	9 678 46,5%	20 801 100%
644 - Rosemère	4 957 38,9%	2 897 22,7%	175 1,4%	740 5,8%	3 985 31,2%	12 754 100%
645 - Sainte-Anne-des-Plaines	1 397 24,1%	811 14,0%	43 0,7%	790 13,6%	2 767 47,6%	5 808 100%
651 - Mirabel	3 784 22,8%	2 048 12,3%	55 0,3%	379 2,3%	10 340 62,3%	16 606 100%
661 - Saint-Jérôme	2 892 10,9%	1 898 7,2%	218 0,8%	434 1,6%	21 034 79,4%	26 476 100%
662 - Saint-Colomban	933 20,1%	534 11,5%	0 0,0%	91 2,0%	3 090 66,5%	4 648 100%
663 - Sainte-Sophie/ Saint-Hippolyte	1 865 40,1%	565 12,2%	64 1,4%	483 10,4%	8 203 73,4%	11 180 137%
681 - Lachute	783 8,6%	270 3,0%	54 0,6%	38 0,4%	7 947 87,4%	9 092 100%
691 - Saint-Sauveur	1 697 16,5%	773 7,5%	50 0,5%	86 0,8%	7 666 74,6%	10 272 100%
Total Laurentides comme origine	47 349 26,6%	23 913 13,4%	1 300 0,7%	5 141 2,9%	100 362 56,4%	178 065 100%

Source : AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (2015). *Enquête Origine-Destination 2013*, Matrice par secteurs municipaux, [En ligne]. [amt.qc.ca/fr/a-propos/portrait-mobilite/enquete-od-2013].

ANNEXE III

Détails des impacts directs du projet OPTILAB dans Lanaudière et les Laurentides (emplois et revenus), scénarios de réduction de 57% et de 70%

	Effets d'une réduction de 57% de la masse salariale des laboratoires associés		Effets d'une réduction de 70% de la masse salariale des laboratoires associés	
	Lanaudière	Laurentides	Lanaudière	Laurentides
Pertes d'emplois directs en ETC	-100,4	-117,9	-112,6	-155,6
Pertes d'emplois directs en nombre d'individus	-113	-133	-127	-176
Masse salariale brute touchée	-5 481 844 \$	-6 719 239 \$	-6 149 504 \$	-8 874 466 \$
Masse salariale touchée ajustée pour les employées et employés habitant hors région	-5 235 161 \$	-6 416 873 \$	-5 572 776 \$	-8 475 115 \$
Masse salariale nette (ajustée pour les employées et employés habitant hors région et le choix de résidence des employées et employés transférés à Laval)	-4 444 651 \$	-4 812 655 \$	-4 985 987 \$	-6 356 336 \$

Sources: Rapports financiers 2015-2016 des CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, CISSS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE. *Portrait préliminaire de main-d'œuvre de la grappe LLL au 15 novembre 2016* et calcul de l'auteur.

